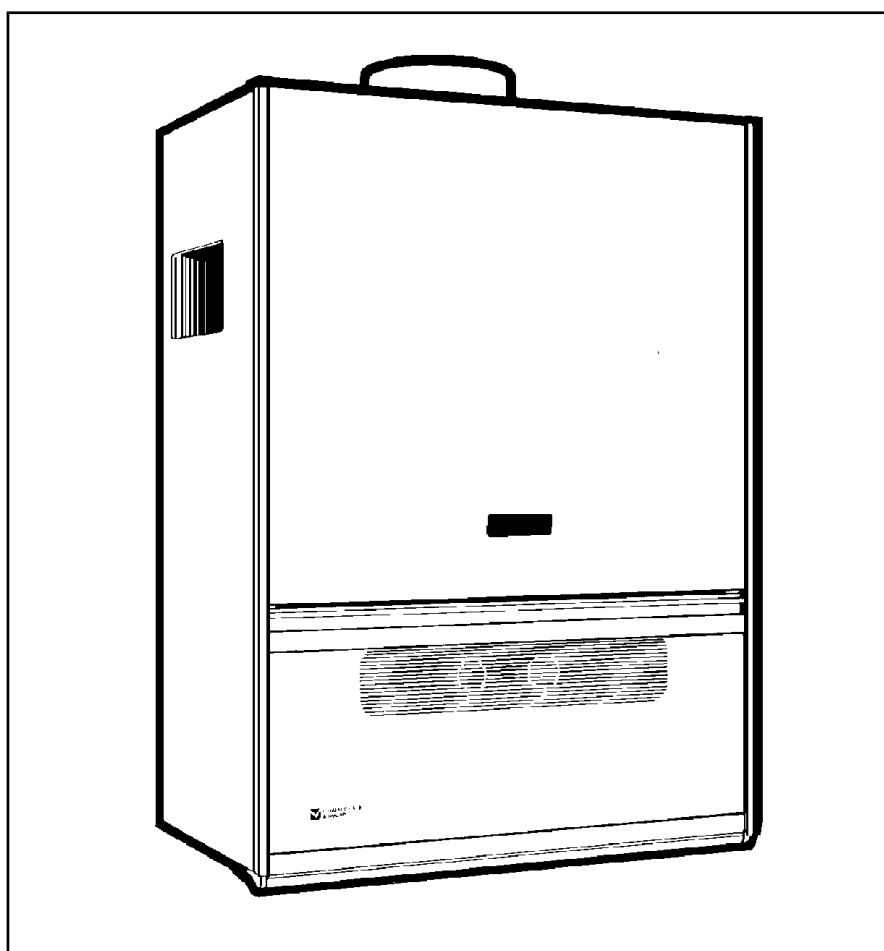




**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

Celtic 1-35 HP CF



Chaudière de Chauffage Central à gaz

**Notice d'emploi et d'entretien
"destinée à l'utilisateur"**

CHAFFOTEAUX & MAURY

BP 64
78403 CHATOU Cedex
Tél. : 01 34 80 59 00
Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28
Fax Services techniques : 01 34 80 57 07

Madame, Monsieur,

Cette chaudière CELTIC 1-35 HP CF a été conçue pour vous assurer toujours dans les meilleures conditions, un chauffage confortable.

Ce mode d'emploi contient quelques conseils pour obtenir de votre chaudière un confort d'utilisation optimal.

Lisez-le attentivement et conservez-le dans un endroit où vous saurez le retrouver facilement.

SOMMAIRE :

1. Pour bénéficier de la garantie
2. Pour mettre en service votre chaudière
3. Pour obtenir du chauffage
4. Pour arrêter la chaudière
5. Utilisez un thermostat d'ambiance
6. Entretenez régulièrement votre installation
7. Vérifiez la pression dans le circuit de chauffage
8. Purgez votre installation
9. Evitez le gel
10. Sécurité de débordement
11. Changement de gaz
12. Les solutions à d'éventuels incidents de fonctionnement.

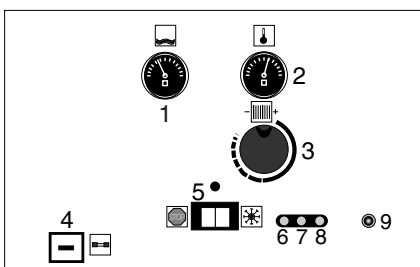


Fig. 1

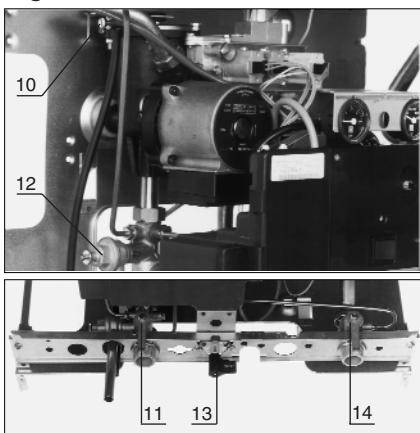


Fig. 2

LEGENDE (fig. 1 et 2)

1. Manomètre (fig. 1)
2. Thermomètre (fig. 1)
3. Bouton de réglage de la température départ chauffage (fig. 1)
4. Porte-fusibles (fig. 1)
5. Interrupteur «Marche-Arrêt» (fig. 1)
6. Voyant vert de mise sous tension (fig. 1)
7. Voyant orange de fonctionnement du brûleur (fig. 1)
8. Voyant rouge de mise en sécurité (fig. 1)
9. Bouton de réarmement (fig. 1)
10. Vis de dégazage (fig. 2)
11. Robinet retour chauffage (fig. 2)
12. Soupape de sécurité (fig. 2)
13. Robinet d'arrêt de gaz (fig. 2)
14. Robinet départ chauffage (fig. 2)

1- Pour bénéficier de la garantie

Votre chaudière est garantie pendant une période de deux ans. Votre certificat de garantie vous en précise les modalités: assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à Chaffoteaux et Maury.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous

l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gracieusement à votre demande par un professionnel qualifié station technique Chaffoteaux et Maury

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en

vigueur, notamment :

- L'arrêté du 2 août 1977.
- Le DTU P 45-204 (anciennement DTU 61-1, édition avril 1982 + additif n° 1 de juillet 1984).
- La norme NF C 15-100.

Par exemple: Si votre région est exposée aux orages avec risques de foudre, il aura protégé votre installation avec un parafoudre.

Remarque importante: l'équipement électrique de la chaudière doit obligatoirement être raccordé à une prise de terre.

Dans le cas d'une installation comprenant des radiateurs équipés de robinets thermostatiques, il aura pris la précaution d'assurer un débit minimal pour le fonctionnement de la chaudière (une solution simple est de laisser au moins un tiers des radiateurs sans robinet thermostatique).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES			
		Puissance	
		nominale	mini
Puissance chauffage		35 kW	13,1 kW
Débits de gaz :	Gaz G 2020 mbar	4,21 m ³ /h	1,59 m ³ /h
	Gaz G 2525 mbar	4,48 m ³ /h	1,69 m ³ /h
	Butane28-30 mbar	3,14 kg/h	1,18 kg/h
	Propane37 mbar	3,09 kg/h	1,16 kg/h

2 - Pour mettre en service votre chaudière

Assurez-vous que le robinet du compteur gaz est ouvert et que le contacteur d'alimentation secteur du chauffage est enclenché.

Vérifiez que la pression dans le circuit de chauffage est suffisante : l'aiguille du manomètre (1) (fig. 1) doit se situer entre 1 et 2,5 bar .

Dans le cas contraire voir § 7.

Effectuez successivement les opérations suivantes :

- Tournez vers la gauche la manette du robinet d'arrêt de gaz (13) (fig. 2).
- Placez l'interrupteur (5) (fig. 1) sur la position «Marche». Le voyant vert est allumé.
- L'allumage automatique du brûleur se fera par le système électronique de contrôle de flamme. Le voyant orange s'allume lorsque le brûleur fonctionne.

Si la chaudière détecte une anomalie, elle se met en position de sécurité, voyant rouge (8) allumé.

Attendre quelques minutes, appuyer sur le bouton de réarmement (9) (fig. 1) : le voyant rouge s'éteint, le cycle d'allumage recommence.

4 - Pour obtenir du chauffage

Lorsque la chaudière ne comporte pas de régulation d'ambiance, agir sur le bouton du thermostat (3) pour régler le chauffage à la température désirée.

Votre chaudière a une puissance auto-ajustable. Le thermostat de la chaudière agit directement sur le débit de gaz : il est donc normal que le brûleur de la chaudière reste allumé en permanence ou pendant des temps très longs à des hauteurs de flamme réduites. Le gaz est à pleine flamme par très grand froid seulement ou lors d'un démarrage.

Réglez le thermostat (3) (fig. 1) de la chaudière en fonction de la température extérieure et de la température intérieure désirée. Pour augmenter le chauffage, tournez le bouton vers le signe +, pour baisser le chauffage, tournez vers le

signe -.

Si votre habitation est équipée d'un thermostat d'ambiance, réglez sa consigne à la température intérieure désirée dans la pièce.

4 - Pour arrêter la chaudière

- Placez l'interrupteur électrique (5) (fig. 1) en position STOP.
- Coupez l'arrivée du gaz en tournant vers la droite le robinet d'arrivée du gaz (13) (fig. 2).

CONSEILS PRATIQUES :

5 - Utilisez un thermostat d'ambiance

Chaffoteaux et Maury vous recommande l'utilisation d'un thermostat d'ambiance qui vous permet :

- de simplifier la conduite de votre chaudière,
- d'améliorer votre confort,
- de réaliser d'importantes économies.

Des systèmes à horloge, très performants, offrent un confort d'utilisation supérieur en vous permettant de programmer plusieurs niveaux de températures intérieures suivant les plages horaires.

Il est préférable de ne pas placer de sources de chaleur (lampe) à proximité du thermostat d'ambiance.

La chaleur produite perturberait son bon fonctionnement.

6 - Entretenez régulièrement votre installation

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur. Faites effectuer son entretien une fois par an par un professionnel qualifié (vérification, réglage, nettoyage, remplacement de pièces d'usure normale et détartrage éventuel).

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrats d'entretien annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services agréés Chaffoteaux et Maury. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui

couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations décrites ci-dessus.

Dans tous les cas préservez un emplacement accessible en laissant de part et d'autre un espace libre (de 10 cm minimum) pour permettre les opérations d'entretien.

7 - Vérifiez la pression dans le circuit de chauffage

Votre installation de chauffage ne peut fonctionner correctement que si la pression d'eau dans le circuit de chauffage est suffisante ; l'aiguille du manomètre (1) (fig.1) doit se situer entre 1 et 2,5 bar. Au-dessous de 1 bar, rétablissez la pression du circuit :

1. Placez l'interrupteur électrique (5) (fig. 1) sur la position STOP.
2. Ouvrez le robinet de remplissage de l'installation,
3. Refermez le robinet lorsque l'aiguille du manomètre (1) a atteint environ 1,5 bar,
4. Remplacez l'interrupteur électrique (5) sur sa position initiale.

Si vous constatez trop fréquemment une pression insuffisante ou excessive, consultez votre installateur ou votre service après-vente.

8 - Purgez votre installation

Une installation mal purgée peut devenir bruyante. Pour éviter ce phénomène, purgez votre installation :

1. Placez l'interrupteur électrique (5) (fig. 1) en position STOP.
2. Dévissez légèrement les purgeurs situés au point haut de chaque radiateur. A l'apparition du premier filet d'eau à chaque purgeur, revissez-le (la purge se fait radiateur par radiateur).
3. Dévissez la vis de purge (10) ; à l'apparition du premier filet d'eau, revissez.
4. Ouvrez le robinet de remplissage de l'installation ; lorsque l'aiguille du manomètre (1) a atteint 1,5 bar, refermez le robinet.
5. Remplacez l'interrupteur électrique (5) (fig. 1) sur sa position initiale.

Pour purger complètement l'installation, il peut être nécessaire de répéter ces opérations.

9 - Evitez le gel

En hiver, en cas d'une absence de plusieurs jours, votre installation risque de geler.

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiquera les mesures les plus adaptées à votre situation.

Une bonne précaution est de faire mettre par un professionnel qualifié un produit antigel dans le circuit de chauffage.

Une vérification périodique du niveau de protection apporté par ce produit antigel est une garantie supplémentaire.

Dans le cas où votre chaudière se situe dans le volume chauffé

(appartement par exemple) et si votre installation comporte un thermostat d'ambiance, vous pouvez faire tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance entre 5 et 10° C (position "hors gel").

S'il est nécessaire de faire vidanger vos installations, nous vous recommandons de faire effectuer cette opération par un professionnel qualifié.

10 - Sécurité de débordement

Cette chaudière, de type B11BS, est équipée d'un dispositif interrompant l'arrivée du gaz au brûleur en cas de perturbations de l'évacuation des produits de la combustion.

S'il se produit une obstruction du conduit de cheminée, le système de sécurité de débordement détecte la sortie de produits de combus-

tion par le coupe-tirage antirefouleur, provoque l'arrêt du brûleur et la mise en "position de veille" de la chaudière.

La chaudière reste en "position de veille" pendant 15 minutes puis redémarre automatiquement après cette interruption.

Contactez un spécialiste si les interruptions se répètent car il existe une probabilité de bouchage total ou partiel du conduit d'évacuation des produits de combustion.

11 - Changement de gaz

Les opérations à réaliser pour passer d'un gaz à l'autre sont indiquées dans la notice technique.

Les réglages et modifications indiqués ne doivent être réalisés que par un installateur qualifié.

12. Les solutions à d'éventuels incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
La chaudière ne se met pas en marche	Absence de gaz Absence d'électricité	Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, disjoncteur, fusibles).
	Présence d'air dans le circuit gaz	Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencez les opérations, voir § 2.
	Coupure par le thermostat d'ambiance	Réglez le thermostat d'ambiance.
Bruits dans l'installation de chauffage	La pompe ne tourne pas	Débloquez la pompe.
	Présence d'air ou pression insuffisante	Purgez l'installation de chauffage, voir § 10 ou rétablissez la pression, voir § 9.

Les cycles d'allumage du brûleur peuvent être rapprochés ; ce phénomène est normal en période de régulation.

Si toutefois ces solutions restaient sans résultat, faites appel à un professionnel qualifié.

CHAFFOTEAUX & MAURY

BP 64 - 78403 CHATOU Cedex
Tél. : 01 34 80 59 00
Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28
Fax Services techniques : 01 34 80 57 07
<http://www.chaffoteaux-maury.com>